



**GT RTGE  
02 / 02 / 2015  
Conseil Régional - Salle Poitou  
Compte-rendu**

Présents : liste d'émargement en annexe 1.

Excusés : RAS

Diffusion : membres du GT (par courriel) et partenaires GEOPAL (information sur la plateforme)

Annexe 1 : liste des participants

Annexe 2 : présentation générale

Annexe 3 : présentation de Mathieu Lemasson – IGN

Annexe 4 : présentation de Romain Vallet – Géo Vendée

.....

**1. Appel à commentaires de la v0.6 du PCRS :**

L'appel à commentaire de la version 0.6 du PCRS a été publié sur le site du CNIG le 15/01/2015 et reste ouvert jusqu'au 13/03/2015.

Le document est constitué de 3 parties :

- une présentation générale du document
- le contenu du référentiel : MCD et catalogues d'objets
- l'implémentation du référentiel : styles de représentation et métadonnées.

**2. Présentation de l'expérimentation à Aurillac – Mathieu LEMASSON – IGN :**

L'opération expérimentale repose sur un montage partenarial avec de multiples objectifs :

- acquérir des données pour recalibrer les plans ERDF
- produire une ortho à 5 cm
- tester des technologies innovantes
- tester le montage partenarial et un financement mutualisé.

L'IGN a été intégré très tardivement.

Prise de vue aérienne :

Pré-balisage avec les partenaires du CRAIG et une personne de l'IGN en assistance.

En termes de précision, l'ortho doit permettre de répondre aux DT-DICT. Cependant, cela n'est pas encore reconnu, puisque légalement la transmission des fonds de plan pour les réponses aux DT-DICT n'est possible qu'avec des fichiers vecteurs Noir et Blanc (à l'origine, la transmission se faisait uniquement par fax).

### Acquisition terrestre :

Jean-Pierre Moreau d'ERDF est coordinateur du projet.

400 km de voies ont été roulés (1/3 du territoire de la CABA) en juillet 2013.

Travail de recalage nécessaire.

Acquisition possible uniquement s'il ne pleut pas.

Précision de 10 cm in fine.

Reconstitution d'un vue « ortho voirie » plus facilement exploitable par l'utilisateur final.

L'IGN a développé un programme de visualisation et de traitement des données lidar terrestre par navigation sur les vues immersives : iTowns.

Vidéo de démonstration ici : <http://www.ign.fr/webtv/activites/itowns-navigation-immersive-enrichie>

VD : La technologie d'acquisition présentée par l'IGN est-elle identique que celle utilisée par les prestataires privés ?

M. Lemasson : Le socle hardware est identique : les mêmes stations inertielles INS (il en existe 2 ou 3 sur la marché), idem pour les LIDAR (certains en mettent 2) et la tête panoramique = pas de grosse différences sur la matériel, **MAIS** c'est la chaîne de traitement (le résultat final et la précision demandée peuvent différer en fonction des traitements) et surtout le post-traitement et l'exploitation des interventions terrain (plus elles sont nombreuses, mieux les données seront calibrées).

A priori, en post-traitement, tous les prestataires sont en capacité de produire des « orthos voirie ».

### Attentes et 1<sup>er</sup> bilan de l'expérimentation du CRAIG :

Marché de contrôle assuré par le CRAIG et la CABA pour 70 000 €.

Selon la CABA, une ortho est suffisante sans vectorisation d'infos à l'inverse de qui est proposé avec la constitution d'un fond de plan vecteur avec le PCRS. La question est donc d'évaluer l'utilité (et les coûts) de restitution d'un fond de plan vecteur à partir de fond de plan raster.

De cette expérimentation ressort un gros décalage entre les attentes du CNIG et la réalité testée à partir des orthos de l'IGN.

La question est toujours en suspens au sein du GT CNIG entre un PCRS vecteur et une fond de plan raster HD. Elle est intimement liée à l'évolution de la législation en termes de diffusion des réponses aux DT-DICT.

Il faut également prendre en compte la problématique de la mise à jour : avec une ortho, il pourrait être possible de procéder par secteur avec un drone (là encore, la question de l'évolution de la législation est primordiale). Les mises à jour par MobileMapping sont également possible.

### **3. Présentation de l'expérimentation en Vendée – Romain VALLET – Géo Vendée :**

Suite à une première rencontre de présentation du stock cartographique d'ERDF, une démarche est engagée début 2014 pour évaluer la pertinence de mutualiser à l'échelon départemental pour la constitution et l'entretien d'un RTGE à partir du fond de plan ERDF. Les objectifs recherchés sont notamment de :

- déterminer les rôles des partenaires et le choix de la gouvernance
- d'approcher les modalités techniques
- d'éclaircir les aspects financiers.

Trois étapes se sont enchaînées :

- Analyse des données ERDF sur une commune : des levés terrain réalisés en septembre avec des GPS centimétriques permettent d'apprécier la qualité topographique des plans V3 en XY. La CARENE a effectué les mêmes tests avec des conclusions similaires : les données sont de bonne qualité topographique, mais elles ont une structuration orientées DAO et non SIG.  
L'IGN a fait un test de reprise de plans ERDF V3 (à partir d'une moulinette basée sur des scripts FME) pour les convertir en PCRS SIG : c'est un gros travail presque automatisé, mais non suffisant. Cela pose la question des usages car les objets sont parfois non différenciés sur la même couche.
- Analyse cartographique du stock de plans ERDF sur le département : cartes de la typologie (scan, V2, V3) et du nombre de plan par commune pour mettre en évidence les priorités au regard du décret en distinguant les communes urbaines (échéance de 2019) et les communes rurales (échéance de 2016).
- Tests d'acquisition terrain : levés lidar par MobileMapping réalisés sur une commune en décembre 2014 en collaboration avec ERDF. L'objectif est de recalage des plans ERDF ainsi que les réseaux de Vendée Eau et du SyDEV (préalablement marqué à la peinture). Les résultats sont en cours d'analyse.

Le coût estimé en d'un levé lidar en Vendée est d'environ 1 000 000 € / an pour ¼ de la Vendée avec mise à jour tous les 4 ans ; ce prix correspond aux levés bruts (indexation selon le nombre d'habitants) des secteurs comportant des réseaux.

VD : La mise en production prochaine du RPCU peut-elle apporter des éléments de réponse aux collectivités en termes de RTGE ?

Thierry Blouin : Le RPCU ne sera jamais un RTGE, puisque la précision est métrique et non le décimétrique.

#### **4. Annuaire des collectivités au regard du décret :**

Une unité urbaine repose sur la continuité du bâti et le nombre d'habitants : c'est une commune ou un ensemble de communes présentant une zone de bâti continu (pas de coupure supérieure à 200 m. entre 2 constructions) avec au moins 2 000 habitants.

Des statistiques régionales et départementales sont présentées en séance ainsi que la carte des communes impactées par le décret DT-DICT en distinguant les échéanciers de 2019 et 2026.

Il est également fait état du manque de dynamisme de l'Observatoire Régional des DT-DICT.

#### **5. Discussion et échanges :**

Les présentations soulèvent plusieurs questions :

- en quoi le PCRS répond-il aux besoins ?
- quelles peuvent être les bénéfices d'un fond de plan raster ?
- que va-t-il se passer sur les territoires ruraux non préparés et/ou informés des impacts de la réforme ?
- quelles actions de communications et de sensibilisation mettre en œuvre ?

#### **6. Relevé de Décisions :**

Les remarques formulées dans le cadre de l'appel à commentaires du PCRS v0.6 doivent être envoyées à GEOPAL qui se chargera d'en faire une synthèse qui sera soumise au GT du CNIG.

La recherche des usages de l'exploitation des images du lidar terrestre constitue une piste de réflexion

Prochaine réunion au second semestre 2015 :

Bilan de l'appel à commentaires du PCRS v0.6.

Poursuite des retours d'expérience méthodologiques et techniques : Géo Vendée, Nantes Métropole, autres col. ter.

Retour d'expériences sur les actions de communication de la CARENE, autres col. ter.